

COMPTE RENDU – CONSEIL D'ECOLE N° 2
Ecole Marguerite Montagne Eterville

Date	Jeudi 5 mars 2026
-------------	-------------------

Horaires	18h-20h
-----------------	---------

Présents	Excusés	Absents
Bisson Stéphane (directeur) Lucile Bassetti, Michaelle Blainville, Jérôme Piquet, Claudie Patey, Morgane Huault, Bertrand Bouvier et Mme Deslandes, enseignants Mme Barrett, Mme Leneveu, Mme Peslier, Mme Quesnel, M Marguerite, parents élus Mme Jolivel, adjointe Mme Gasparini (mairie) Mme Pernoit, adjointe	Mme Brunel (IEN)	

Ordre du jour

- Effectifs actuels et prévisions
- Evaluation d'école
- Projets des classes à venir et bilan des projets déjà effectués
- Temps forts
- Coopérative scolaire
- Travaux
- Sécurité
- Informations et questions diverses des parents

Relevé de conclusions

Sujet	Discussion / décision
Vie scolaire	
Effectifs	Actuellement 131 élèves inscrits. Prévision pour la rentrée prochaine : 123 élèves (départ de 22 CM2, arrivée de 12 PS, inscription de 2 élèves prévue. 50 élèves seront inscrits dans les classes de GS, CP et CE1. Ils ne peuvent donc pas être répartis dans deux classes (pas plus de 24 élèves par classe pour ces niveaux), l'école devrait donc rester à 6 classes pour la rentrée prochaine (sous réserve de mouvements d'élèves bien sûr). Les classes seraient probablement alors : PS/MS, GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2. Il est impossible à l'heure actuelle de donner la moindre information sur la composition de l'équipe pédagogique l'année prochaine, le résultat du mouvement des enseignants ne sera connu que fin juin.
Evaluation d'école	
Dernière étape	Le futur projet d'école est en cours de rédaction par l'équipe enseignante.
Projets des classes	
Projets des classes 2025-2026	<u>-Toute l'école :</u> • Participation à la semaine du court métrage avec diffusion de plusieurs programmes de courts métrages entre le 25 et le 31 mars (horaires et programmes variables selon les classes). • Projet fresque. Thème : 4 saisons (CM2 paysage d'hiver puis pour les petits des éléments d'hiver) Celui-ci sera réalisé sur plusieurs années, par les élèves du CP au CM2, les élèves actuellement en PS pourront donc participer à la réalisation d'une partie de la fresque lorsqu'ils seront en CP. Cela correspond à la volonté initiale de faire participer tous les élèves de l'école, en retirant l'écueil qu'aurait été une participation superficielle des élèves de maternelle.

- Carnaval le samedi (matin) 28 mars, thème nature à titre indicatif
- Marché de printemps le dimanche 31 mai matin(jour de la fête des mère).
- Intervention d'étudiantes en service sanitaire : un groupe d'étudiantes qui poursuit un cursus dans le domaine médical va venir dans l'école pour mener des séances sur les écrans (entre le 9 mars et le 20 mars). Semaine 1 : prise de contact, préparation, semaine 2 : projet à déterminer, interventions dans les classes.

- Maternelle :

Classes de M Bisson et Mme Bassetti

- Sortie de fin d'année à la ferme de Ouezy mardi 23 juin (tracteur et visite d'animaux)
- Initiation au tennis par le tennis club Orne Odon
- La piscine pour les GS de M Bisson, a été annulée pour des raisons techniques, de nouveaux créneaux seront normalement proposés à l'école sous peu.
- Classe découverte pour les MS/GS à confirmer, plusieurs options sont à l'étude et l'accord des parents doit être demandé. Avec la classe des CE2/CM1, pour 2 journées, 1 nuit vers le 4/5 mai.

- Élémentaire :

Du CP au CM2 :

- Marathon de l'orthographe en faveur d'une association (Association Jant Bi). Pour cette action de solidarité, les enfants ont un nombre de mots à apprendre adaptés à leur classe d'âge ainsi que des sponsors à trouver (famille, amis, ...). La dictée aura lieu le 9 avril.

Classes de cycle 2 (Mme Huault, et M. Piquet)

- Permis piéton : CE2 (pas de date)
- Liaison GS/CP : lectures des CP vers la fin de l'année.
- Goûter des 100 jours (le mardi 7 avril) proposé par les CP : jeux et temps partagés.
- Projet « école et cinéma » : reste le film Jiburo le 29 mai.
- Sortie à Cerza pour les CP de Mme Huault : le 11 juin (à valider)
- Classe découverte à Paris pour les classes de M Piquet et M.Bouvier, 1er et 2 juin, résidence internationale (Paris 20). Sortie péniche le lundi matin puis Le Louvre, le mardi : toute la journée « Cité des sciences » avec des ateliers, le

	planétarium. Départ de Paris 17h. Budget : 10 070 euros. 7048 euros déjà versés. <u>Classes de cycle 3 (Mme Patey et M Bouvier)</u> • Découverte du collège de Verson (CM2) : date à fixer entre fin mai et début juin. • Permis piéton : CE2 • Permis Internet CM2 • Projet « école et cinéma ». Les enfants de la classe de Mme Patey se sont rendus deux fois déjà au cinéma Lux voir microsmos et l'homme invisible. Une dernière séance est prévue pour visionner « Le peuple loup » (date le 24 mars) • Classe découverte à Paris pour les CM1/CM2 : Cf M.Piquet • Classe découverte pour les CE2/CM1 : Cf M Bisson
Temps forts	
Manifestations à venir	• Carnaval sur le thème de la nature : samedi 28 mars, rendez-vous 10h15, départ à 10h30 (entre les deux écoles) • Marché de printemps le 31 mai (préau élémentaire) • Porte ouverte des maternelles : samedi 13 juin 10h-12h • Fête d'école : 26 juin au soir

Coopérative scolaire	• Point COOP En début d'année, le compte de la coopérative s'élevait à 3511,82€ Participation des familles en début d'année : 1665€ (manque 20 coopératives) Bénéfices de la tombola : 2228€ Pour le séjour à Paris : Le montant total du séjour s'élève à 10070€ 7048€ ont déjà été versés à l'organisme PEP. Les familles ont participé à hauteur de 4540€ Nous remercions l'APEE qui va nous offrir une subvention d'un montant de 5000€. A l'heure actuelle, il y a 4658 € sur le compte. Il faut encore déduire : - le solde des classes découvertes : 3022€ pour Paris, projet des classes de MS/GS et CE2/CM1 à chiffrer en fonction des options choisies, - le coût des sorties de fin d'année : Cerza: 349€ + éventuelle sortie maternelle à chiffrer (autour de 500€) Nous attendons également : - la subvention de la mairie : 5000€ (votée) - la subvention APEE : 5000€ - le reliquat des participations des familles aux séjours.
Travaux	
Travaux effectués	• Réparation du chauffage
Travaux demandés	• Suite au PPMS intrusion qui n'a pas bien fonctionné dans les deux écoles, demande d'installation d'une alarme dans toutes les classes et la salle de motricité, si possible lumineuse. • Ajout de portes battantes aux toilettes en maternelle • Ajouter ou remplacer des protections anti-pincements pour la porte de la cour de l'école élémentaire et en maternelle. • Tracer un circuit dans la cour de maternelle

	• Mettre une grille autour du récupérateur d'eau. • Rideaux occultants salle d'arts plastiques • Installation de panneaux indiquant les lieux de regroupement en cas d'incendie.
Sécurité	
Sécurité générale	• Un exercice PPMS risque majeur a eu lieu lors de la période 3. Le bilan de l'exercice a été négatif, en raison d'un mauvais fonctionnement du système d'alerte (message sur téléphones des enseignants) • Un second PPMS intrusion sera organisé dans la période 4. Par ailleurs, M Bisson demande des travaux à la mairie pour l'installation d'une alarme dédiée, et a déjà demandé au conseiller sécurité de l'inspection académique de réaliser une visite de l'école le 11 juin. • Un deuxième exercice incendie aura lieu avant la fin de la période 4
Sécurité des personnes	• En cas de risque lié à la santé ou à la sécurité des enfants, un registre de santé et sécurité au travail est à disposition de tous les usagers de l'école, dans lequel ceux-ci peuvent consigner les risques observés.
Questions et informations diverses	
	<i>1- Serait-il possible d'avoir un autre support pour les questions des parents d'élèves au vu du conseil d'école ?</i> Une autre façon de procéder peut bien sûr être envisagée (questionnaire à donner aux familles, framaform, etc...) C'est aux représentants des parents d'élèves de la définir et d'en informer le directeur en cas de modification. <i>2- Nouvelle au sein de l'école comment reconnaître les parents d'élèves élus ?</i> Un trombinoscope avait été envisagé les années précédentes mais n'avait pas été mis en place faute de photos. Il peut être affiché dès que le directeur aura reçu les photos des représentants. <i>3- - Y a-t-il une sonnerie différente entre l'incendie et l'anti intrusion au sein de l'école ?</i> - Ou se trouve le point de rassemblement à l'école car il n'y a aucun panneau visible - D'après les enfants il n'y a eu aucune sonnerie lors de l'exercice anti intrusion est-ce vrai ? Il n'y a pas de sonnerie spécifique pour le protocole d'intrusion et elle ne peut pas être la même que l'alarme incendie car les consignes à respecter ne sont pas du tout identiques (évacuation pour l'incendie, mise à l'abri et dissimulation pour l'alerte intrusion).

Néanmoins, le dernier exercice anti intrusion ayant été partiellement échoué (l'école est bien restée fermée mais certains élèves n'étaient pas dissimulés), il apparaît nécessaire d'envisager l'installation d'une alarme différente dans toutes les salles utilisées.

Par ailleurs, les points de rassemblement sont dans les cours des écoles élémentaire et maternelle. Ils ne disposent pas de matérialisation sur place, le directeur va donc les demander à la mairie.

4- Suite à l'annulation de la classe découverte des CE2-CM1, y a-t-il un autre projet ?

- Quelle sera la répartition des classes en 2026/2027 ? Est-ce que tous les instituteurs restent ?

- Qu'en est-il des projets de fin d'année (fresque, kermesse.) et des jeux de cours (cordes à sauter)

Ces questions ont trouvé une réponse dans l'ordre du jour du conseil d'école ou lors du conseil d'école précédent.

5- Qu'en est-il du registre ? Est-ce que tous les parents en ont connaissance ? Quelles sont les suites après avoir rempli la fiche de ce registre.

Le Registre Santé et Sécurité au Travail est un document obligatoire dans tous les établissements de l'éducation nationale. Il est à disposition des usagers afin qu'ils puissent y consigner des faits qu'ils jugent préoccupants pour la santé ou la sécurité des usagers ou personnels. Un document papier est disponible dans le bureau du directeur, qui en a donné l'information dans les conseils d'école numéro 2 et 3 des années scolaires précédentes. Lorsqu'une fiche y est renseignée, le directeur la transmet à l'Inspectrice de l'Education Nationale de circonscription qui en prend connaissance et donne les suites nécessaires (restriction : les événements concernés doivent avoir eu lieu sur temps scolaire)

5- Comment se gère la surveillance dans les couloirs pendant la récréation ?

Il n'y a pas de surveillance des couloirs car les enfants n'y sont normalement pas présents, sauf pour aller aux toilettes ou pour pratiquer des jeux calmes dans le hall de l'école, visible des enseignants. Si des enfants sont surpris à déambuler dans les couloirs durant les récréations, ils sont le cas échéant sanctionnés.

6- Pourquoi la récréation se fait elle à l'intérieur lorsqu'il pleut ? Sachant qu'il y a un préau

Attendu que 89 enfants de 5 à 11 ans sont susceptibles d'être en même temps dans le préau, et donc pour des raisons de sécurité, les enseignants jugent parfois plus pertinent de garder les élèves en temps libre dans la classe, sous leur propre surveillance.

7- A quoi sert la pièce à côté de la classe des CP ?

Cette salle a été transformée en salle d'arts plastiques afin d'en faciliter la pratique par les enfants, et a donc vocation à être utilisée par tous les enfants de l'école élémentaire. Elle sert également lors des temps de décroisement organisés quasi quotidiennement dans l'école élémentaire (moments où les enfants sont répartis différemment, ou moments lors desquels Mme Bassetti, enseignante de maternelle, vient prendre des groupes d'élèves) Demande de volets occultants à la mairie.

8- Existe t'il toujours un conseil municipal des enfants ?

Réponse de la mairie : avec les élections municipales, le dernier conseil a eu lieu en mars avec la municipalité actuelle et peut-être cela continuera l'année prochaine.

9- Suite au dernier conseil d'école, il avait été évoqué que les pompiers ou la Croix-Rouge pourraient intervenir, est-ce toujours d'actualité ?

Les projets annuels de l'école sont déjà fixés. Il a été évoqué une intervention extérieure qui pourra se réaliser lors de l'année scolaire 2026-2027, sous réserve de disponibilité des intervenants.

10- Pourquoi le délégué départemental de l'éducation nationale n'est-il pas présent pendant le conseil d'école ?

Les délégués départementaux de l'EN sont des bénévoles et sont au nombre de 25 pour tout le département du calvados.

Il n'y a pas à l'heure actuelle de délégué départemental nommé pour la commune d'Eterville, c'est pourquoi il n'est pas présent au conseil d'école.

Voici l'adresse internet pour les parents qui souhaiteraient faire venir un DDEN dans l'école ou même se porter volontaires. Ce sont des médiateurs.

<https://www.dden-fed.org/>

11- Pourquoi la lettre du ministre n'a-t-elle pas été diffusée à tous les parents ? Vu qu'en début d'année scolaire vous êtes intervenu dans les classes pour nous parler du protocole PHARE ?

Dans le message que M le Ministre adresse aux directeurs, directrices et chefs et cheffes d'établissement il indique je cite :

« Je vous remercie de bien vouloir la transmettre selon les modalités que vous jugerez les plus appropriées. »

J'ai pour ma part choisi pour des raisons de pertinence de diffuser cette lettre à la rentrée scolaire plutôt que le jour des vacances.

Par ailleurs, le protocole pHare est un protocole anti harcèlement qui n'a pas de lien direct avec cette lettre du ministre.

12- En prenant appui sur cette lettre du ministre notamment, deux questions évoquent une situation de violence dans l'école.

-D'après la lettre du ministre Édouard Geffray en date du 12/02/2026, il est notifié que "l'école doit être pour chaque enfant un lieu où il puisse grandir et apprendre en paix et en sécurité", "qu'il ne faut en aucun cas banaliser la violence extrême et qu'il faut intervenir au plus vite et sanctionner" qu'elle sera donc la sanction ?

Il n'y a pas lieu ici de parler de banaliser la violence car il s'agit d'un incident isolé. L'enfant qui s'est rendu coupable d'un comportement répréhensible a été sanctionné, des aménagements ont été apportés, notamment sur le temps méridien, pour éviter que ce type de comportement ne se reproduise, avec quelque enfant que ce soit.

L'équipe pédagogique dans son ensemble se mobilise quotidiennement pour garantir la sécurité de tous, en attestent les résultats des questionnaires des enfants lors de l'évaluation d'école de 2025 :

A la question est-ce que tu te sens bien, tranquille ?

-à l'école : 20/21 ont répondu oui

-en classe : 21/21 ont répondu oui

-dans la cour : 20/21 ont répondu oui

-dans les toilettes : 19/21 ont répondu oui

Emargement

Nom	Signature	Nom	Signature
M Bisson	P	M Piquet	P
Mme Deslandes	P	Mme Huault	P
Mme Bassetti	P	Mme Jolivel	P
Mme Blainville	P	M Saint	A
M Bouvier	P	Mme Gasparini	P
Mme Patey	P	Mme Pernoit	P
Mme Leneveu	P		
Mme Quesnel	P		
M Marguerite	P		
Mme Barrett	P		
Mme Peslier	P		